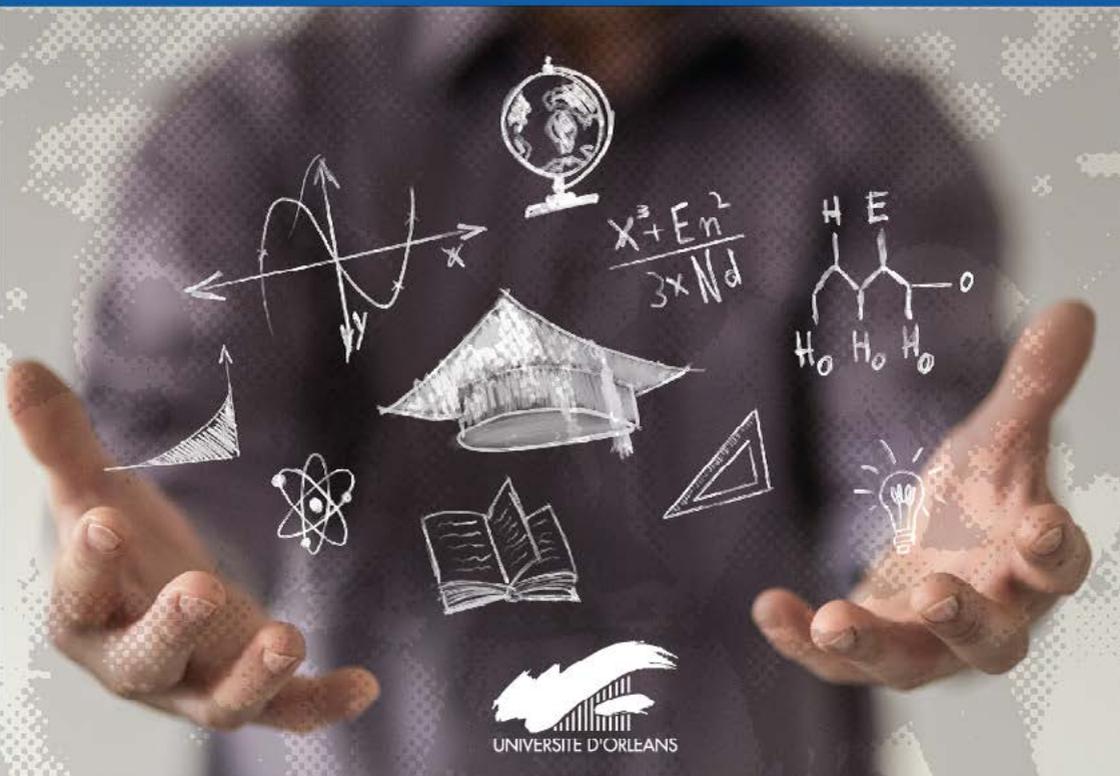


2020
2021



Étudier

à l'Université d'Orléans



HAPPY CAMPUS DAY

université d'Orléans

Vie Étudiante
Vie Associative
Culture
Sport et Bien-être
Prévention
Santé
Patrimoine...

*à ne pas
manquer !*

à partir de 12h
le 12 septembre 2019

Face au Bouillon, Centre Culturel, Campus d'Orléans



Retrouvez-nous sur
www.univ-orleans.fr



@univ_orleans



EDITO

Ancrée dans l'histoire depuis 1306, avec maintenant plus de 19 000 étudiants, l'université d'Orléans rayonne bien au-delà des limites de la région Centre-Val de Loire. En faisant le choix de l'université d'Orléans, vous rejoignez un établissement pluridisciplinaire, à l'excellence scientifique reconnue en France comme à l'International. Sa taille humaine permet un accompagnement de qualité auprès de chaque étudiant. L'animation de la vie étudiante et la dynamique scientifique de ses campus font ainsi de l'université d'Orléans un lieu de savoir, de vie partagée, d'intégration et d'engagement.

La qualité de ses formations et de ses recherches, sa stratégie de spécialisation dans chaque domaine disciplinaire, placent notre établissement parmi les meilleures universités pluridisciplinaires de taille intermédiaire.

Nos partenaires académiques CNRS, BRGM et INRA, ainsi que les relations développées avec les collectivités territoriales et les entreprises présentes sur le territoire, sont autant d'atouts pour le futur de notre université.

Notre objectif UO 2020 : une université reconnue pour son excellence en formation et en recherche dans le domaine des « Sciences Humaines et Sociales » et dans celui des « Sciences et Techniques ».

Vos années universitaires ne seront pas que des années d'études ! Pour qu'elles soient également des années de découvertes et d'échanges, je vous incite à participer activement à la vie de votre université quelle que soit la ville dans laquelle vous suivrez votre formation.

Profitez de ces années pour vous enrichir de compétences et d'expériences nécessaires à la réalisation de votre projet professionnel.

Dans le cadre de la formation tout au long de la vie, sachez que l'Université d'Orléans demeurera votre université. Vous y serez toujours accueilli en tant que membre de la communauté académique orléanaise afin d'acquérir de nouvelles compétences dans les meilleures conditions.

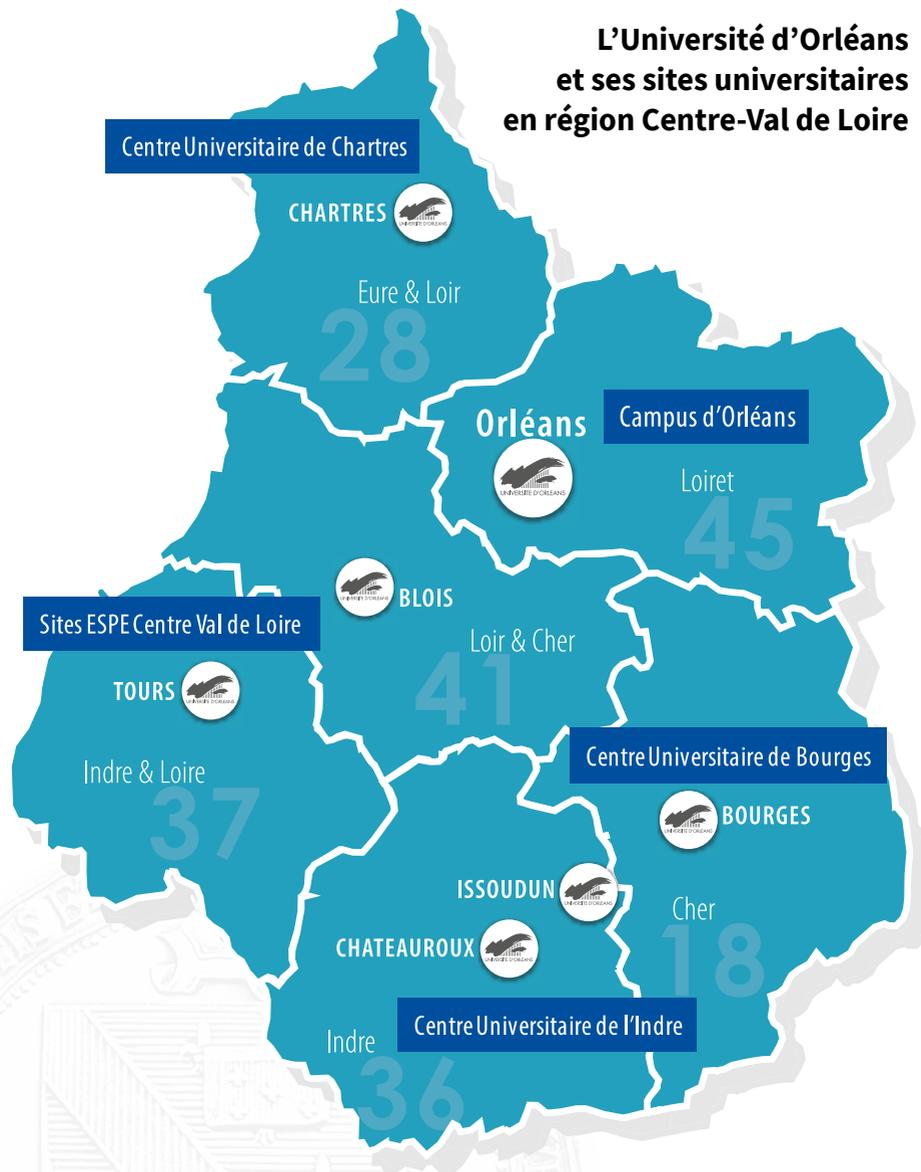
Et pour conclure, je vous invite à découvrir les différents campus, leur cadre particulièrement agréable, lieux d'épanouissement et de réussite.

Ary BRUAND
Président de l'université d'Orléans

Ce document est également disponible sur le site Internet de l'Université.

Où vais-je étudier ?

L'Université d'Orléans et ses sites universitaires en région Centre-Val de Loire



Composantes, UFR, Écoles, Antennes, Laboratoires, c'est quoi l'Université d'Orléans ?

Pluridisciplinaire, l'Université d'Orléans regroupe :

- 10 composantes d'enseignement
- 25 unités de recherche
- 4 grands domaines de formation :
 - ARTS, LETTRES ET LANGUES
 - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
 - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION
 - SCIENCES, TECHNOLOGIE ET SANTÉ

PLUS DE 18 000 ÉTUDIANTS, dont plus de 2 600 dans le cadre d'échanges internationaux, fréquentent un des sites de l'Université à Orléans, Bourges, Chartres, Châteauroux, Issoudun et dans les centres de formations de l'INSPÉ à Blois et Tours-Fondettes.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien avec la recherche.

les composantes de l'Université d'Orléans :

- UFR Droit, Économie, Gestion
- UFR Sciences et Techniques
- UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines
- OSUC
- Polytech Orléans
- IUT d'Orléans
- IUT de Bourges
- IUT de Chartres
- IUT de l'Indre (Châteauroux / Issoudun)
- INSPÉ Centre Val de Loire

Adresses et contacts en fin de livret

Avec les partenaires de l'Université d'Orléans



Facebook : univorleans



Twitter : univ_orleans



LinkedIn : Université d'Orléans



Youtube : univorleans



Instagram

Pour suivre l'actualité en temps réel, rejoignez l'université sur les réseaux sociaux :

Réussir mes études

Le calendrier universitaire

L'année universitaire est organisée en deux semestres tous deux évalués obligatoirement par des examens terminaux ou contrôles continus. Les dates de rentrée, d'examens et de vacances ne suivent pas le calendrier scolaire et peuvent être différentes d'une composante à l'autre.

Consultation sur :

univ-orleans.fr/calendriers

Se tenir informé

L'information au quotidien est transmise par voie d'affichage ou par mail : un cours reporté, un changement de salle ou d'amphi... Il est important d'acquiescer le réflexe de consulter les écrans dynamiques ainsi que votre **Environnement Numérique de Travail** (ENT). **L'adresse mail étudiant sera la seule utilisée par les enseignants et services administratifs pour communiquer avec vous.**



Accueil lors de l'inscription - *Campus Pratique*

Lors des inscriptions des étudiants de 1^{ère} année, des chargés d'accueil, en liaison avec les scolarités et le Crous sont présents sur les lieux d'inscription afin de répondre à toute demande d'information concernant la vie de l'étudiant.

Réussir sa 1^{ère} année

Différentes formes d'accompagnement pédagogique vous seront proposées. Elles se déclineront suivant votre composante d'inscription.

Ne pas remettre à demain...

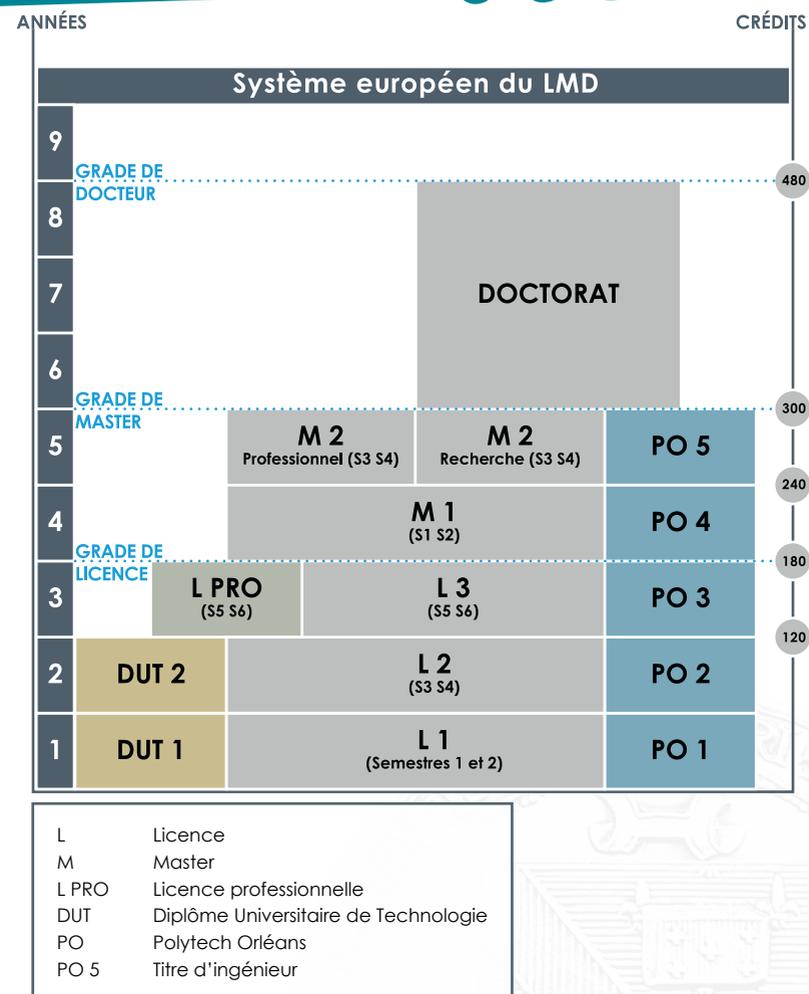
Il est indispensable d'adopter un bon rythme de travail et de s'imposer une discipline de présence aux cours, aux TD (Travaux Dirigés) et TP (Travaux Pratiques). L'assiduité est un facteur de réussite.

Le site

univ-orleans/scolarite

assure une information actualisée (catalogues des formations, actualité de l'université, conférences, vie culturelle, forums de l'emploi...), et donne accès à des services étudiants via votre ENT (consultations des notes, réinscriptions...).

Schéma des études universitaire



Le travail personnel

La charge horaire est moins lourde qu'au lycée, mais le travail personnel est plus important. Le cours est une base disciplinaire qui s'enrichit par des recherches en bibliothèque. Le travail régulier, seul ou en petit groupe, doit devenir un réflexe.

la CVEC **BOOSTE** LA VIE ÉTUDIANTE

à l'Université d'Orléans

⊕ sport ⊕ culture ⊕ santé ⊕ vie associative étudiante

La qualité de la vie étudiante est un facteur de réussite. La Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) apporte des moyens supplémentaires aux établissements pour développer de nouvelles actions.

Depuis la rentrée 2018, les étudiants de l'Université d'Orléans bénéficient de dispositifs financés par le produit de la CVEC.

La CVEC est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Pour en savoir plus :
univ-orleans.fr/cvec



CULTURE : 100 % gratuite sur les campus !

Et bientôt un nouveau passeport pour découvrir les propositions de nos partenaires culturels et artistiques.
lebouillon.fr

Sport, deux vitesses selon vos envies...

Un pack gratuit de 2 activités pour bouger régulièrement ou une version plus complète pour créer votre propre parcours pour seulement 30 euros !
univ-orleans.fr/suapse

Et aussi, pour bien vivre vos études :

Un accueil étudiant renforcé, des actions de prévention et de sensibilisation, une offre d'ateliers diversifiée pour vous former, pratiquer de nouvelles activités, vous aider à construire votre engagement étudiant ou citoyen.



Quand m'inscrire / Comment ?

Inscription en 1^{ère} année de licence générale et 1^{ère} année d'IUT

De janvier à mi-mars de chaque année, pré-inscription obligatoire : vous devez impérativement faire figurer la ou les formation(s) choisie(s) parmi vos vœux sur le site : parcoursup.fr

De fin mai à septembre : vous recevez des propositions d'affectation auxquelles vous répondez.

A partir de la fin du mois de mai, après confirmation de votre part, l'université vous communiquera les modalités de retrait du dossier et la liste des documents à rassembler pour le jour de votre inscription. Début juillet après la publication des résultats du bac, vous serez informé de la démarche à suivre via Parcoursup.

Ces modalités ne concernent que les étudiants titulaires d'un bac français ou européen s'inscrivant pour la première fois en première année de Licence.

Le dispositif « Parcoursup » concerne aussi les étudiants en provenance d'autres universités, et ce, dès l'inscription en première année de Licence, ainsi que ceux qui souhaitent se réorienter vers une autre formation à l'issue de la première année.

Pour tous les autres cas d'inscription, se renseigner au Service Central de Scolarité.

defi.scol@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/scolarite

Inscription en DUT

Diplôme Universitaire de Technologie

Constitution des dossiers sur le site parcoursup.fr selon le calendrier national. Les inscriptions en DUT sont sélectives sur dossier. Le recrutement se fait à partir des notes des classes de première et de terminale, sous réserve de l'obtention du baccalauréat.

Formation d'ingénieur

École d'ingénieurs Polytech Orléans
Concours GEIPI Polytech (Groupement d'écoles d'Ingénieurs Publiques à Préparation Intégrée).

- En 1^{ère} année pour les Bacheliers S et STI 2D. Inscriptions entre le 20 janvier et le 20 mars :
parcoursup.fr
- Pour les bacheliers S : épreuves écrites ou entretien en avril ou mai.
- Pour les bacheliers STI2D : entretien avril et mai.

Pour connaître le calendrier exact ou pour tout autre renseignement, le candidat doit contacter le **Service concours GEIPI-Polytech** :

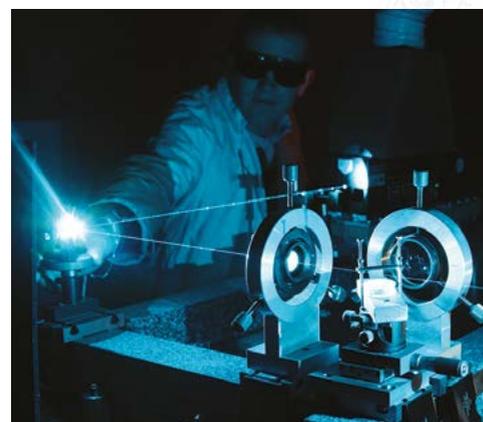
2 rue Jean Lamou
54519 Vandoeuvre-les-Nancy cedex
Tél. 03 83 68 50 50

geipi-polytech.org/contact
concours@geipi-polytech.org

- Pour les intégrations en 2^e, 3^e et 4^e année, se renseigner directement auprès du **service concours recrutement de Polytech Orléans** :

Polytech - Service concours
8 rue Léonard-de-Vinci
45072 Orléans cedex 2
Tél. 02 38 41 70 52

admissions.polytech@univ-orleans.fr



Inscriptions au doctorat

Pour vous inscrire en doctorat vous devez prendre contact avec l'École Doctorale qui couvre votre domaine d'activité de recherche.

- École Doctorale Énergie - Matériaux - Sciences de la Terre et de l'Univers (EMSTU) Activités scientifiques du domaine des matériaux, de l'énergie, des sciences de la Terre et de l'Univers, et de l'environnement.
Email : edemstu@univ-orleans.fr
Tél : 02 38 49 48 25
- École Doctorale «Santé - Sciences Biologiques - Chimie du Vivant» (SSBVC) Approches multidisciplinaires autour des questions posées par la santé et les sciences du vivant.
Email : edsbvc@univ-orleans.fr
Tél : 02 38 49 48 25
- École Doctorale Mathématiques, Informatique, Physique Théorique et Ingénierie des Systèmes (MIPTIS) Recherches à dominante mathématique, physique théorique, informatique ou « ingénierie des systèmes ».
Email : secretariat.miptis@univ-orleans.fr
Tél : 02 38 49 48 25
- Écoles Doctorales Sciences de l'homme et de la société : Sciences de la Société (Territoires, Économie, Droit) et Humanités & Langues
Domaines disciplinaires couverts par les SHS.
Email : edsbs@univ-orleans.fr



Étudiants, vous devez obligatoirement vous acquitter de la **Contribution Vie Étudiante et des Campus (CVEC)** en amont de votre inscription dans notre établissement.

Toutes les informations et démarches se réalisent sur CVEC.etudiant.gouv.fr

Financer mes études

Bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux

Lors de son inscription, l'étudiant boursier est exonéré du paiement des droits d'inscription au diplôme sur présentation de la notification d'attribution conditionnelle de bourse pour l'année universitaire.

L'étudiant boursier est également exonéré du paiement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) lorsqu'il effectue la démarche d'acquiescement avant son inscription.

La perception de la bourse sur critères sociaux engage l'étudiant à être assidu aux cours et aux examens.

La demande de bourse sur critères sociaux doit être effectuée du 15 janvier au 15 mai sur messervices.etudiant.gouv.fr.

Pour toute question sur les bourses, l'étudiant doit se connecter à son espace personnel sur messervices.etudiant.gouv.fr puis cliquer sur « boîte à questions » ; des questions/réponses types sont consultables et un formulaire d'assistance est disponible.

Pour tout contact téléphonique,
un seul numéro à utiliser : 02 38 24 27 00

ASSIDUITÉ

La perception de la bourse sur critères sociaux engage l'étudiant à être assidu aux cours et aux examens.



Être accompagné

Être étudiant c'est aussi parfois être confronté à des difficultés. Soumis au secret professionnel, les assistantes sociales du Crous d'Orléans-Tours vous accueillent et vous accompagnent de manière personnalisée.



Prendre rendez-vous avec une assistante sociale du Crous :

02 47 60 42 46 – secretariat.service-social@crous-orleans-tours.fr



SUIVI DE LA BOURSE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'étudiant peut, sur le site www.messervices.etudiant.gouv.fr

- télécharger sa notification ;
- suivre l'état de ses paiements.

Où me loger ?



Les résidences universitaires

Trouvez un logement, à proximité de votre lieu d'études, meublé et équipé, connecté à internet, non soumis à la taxe d'habitation.

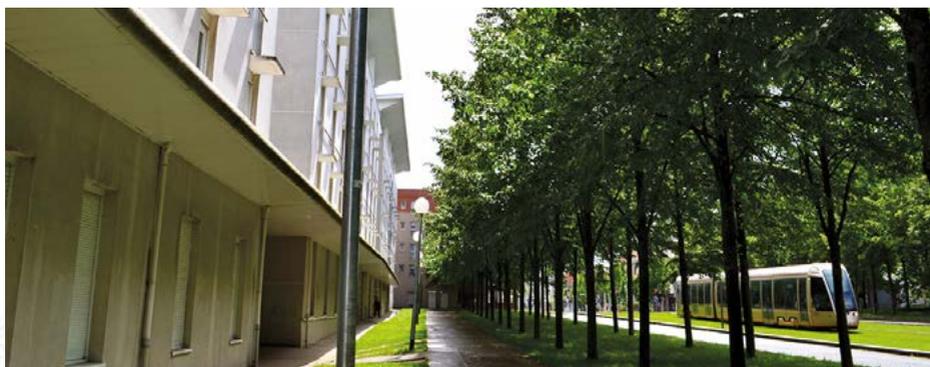
Pour faire une demande de logement à l'année ou temporaire, rendez-vous sur messervices.etudiant.gouv.fr, rubrique « Trouver un logement en résidence crous ».

Besoin d'un garant ?

Retrouvez toutes les infos utiles sur messervices.etudiant.gouv.fr, rubrique « Visale votre garant ».

Caisse d'Allocations Familiales

La Caf propose des aides financières au logement. Information et constitution du dossier en ligne : caf.fr

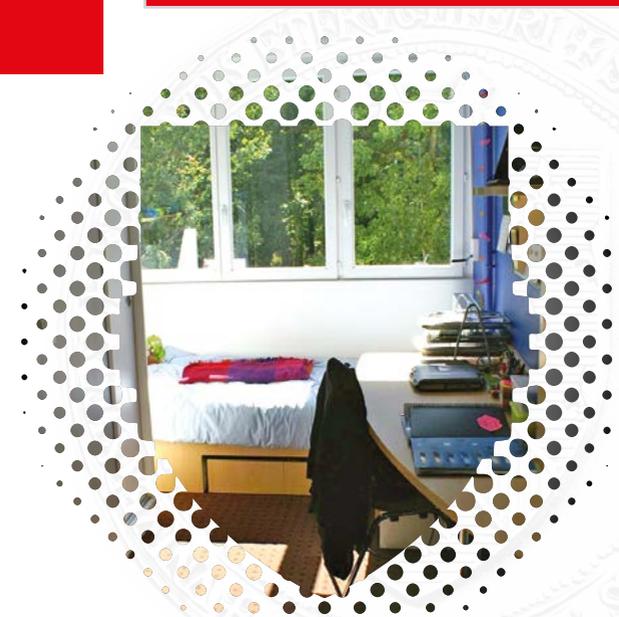


Où me restaurer ?

Selon vos envies, le Crous vous propose des repas complets et variés ainsi que de nombreuses formules en restauration rapide pour 3,25 € (tarif 2019-2020). Les menus sont élaborés et cuisinés sur place.



Le pôle culture, associations et événementiel du Crous Orléans-Tours vous proposent de nombreuses animations en résidence ou restaurant universitaire tout au long de l'année (concerts, séances de cinéma, jeux, quizz, ateliers divers...). Des volontaires en Service Civique sont également présents pour faciliter l'intégration des nouveaux étudiants et animer les lieux de vie... N'hésitez pas à vous renseigner sur les programmes d'activités ou les soirées auprès des résidences, sur le site Internet du Crous, sur Facebook : *crous orléans-tours* ou *Orléans_Volontaires en service civique au Crous* ou encore instagram *crous_orleans_tours*. Pour nous rencontrer, venez participer à Campus en fête en début d'année.



Mon orientation et mon insertion professionnelle

La Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle vous accompagne, tout au long de votre parcours universitaire, dans votre réflexion sur votre projet d'études et d'insertion professionnelle.

Orientation

- Entretiens individuels avec des psychologues de l'éducation conseil en orientation.
- Information sur les parcours d'études et les débouchés professionnels.
- Aide au projet personnel et professionnel.
- Conseil pour la réorientation
- Mise à disposition de ressources documentaires.

Toute l'offre de formation de l'université consultable sur le site Internet : univ-orleans.fr/formation

Insertion professionnelle

- Relecture de CV, lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche.
- Méthodologie de recherche d'un stage et d'un emploi.
- Ateliers et conférences thématiques
- Actions liées à l'entrepreneuriat étudiant (label PEPITE).
- Accompagnement pour la mise en place d'un projet de Césure.
- Participation à des projets de transformation numérique (DiLL).

Nous trouver

sur le campus d'Orléans :

1^{er} étage
de la Maison de l'Étudiant
Rue de Tours
BP 6749
45067 Orléans Cedex 2
02 38 41 71 72



La Césure est une période facultative pendant laquelle l'étudiant, inscrit dans une formation de l'enseignement supérieur, suspend temporairement celle-ci dans le but d'acquérir des compétences diversifiées ainsi qu'une expérience personnelle enrichissante et valorisable. La Césure a une durée limitée (6 ou 12 mois), et elle peut prendre diverses formes. Elle est accordée par le Président après avis d'une commission.

Pour toute question :
cesure@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/cesure

Pour plus d'informations sur nos dispositifs et pour bénéficier de notre accompagnement, venez nous rendre visite sur le campus d'Orléans et contactez-nous aux adresses suivantes selon votre demande :

Pour toutes vos questions liées à votre orientation
doip@univ-orleans.fr

pour toutes vos questions liées à vos projets d'insertion professionnelle
stage.emploi@univ-orleans.fr
entrepreneuriat-etudiant@univ-orleans.fr

Page Internet
univ-orleans.fr/orientation-insertion

focus portails

Les étudiants de 1^{ère} année de licence rentrent dans des « portails » qui leur permettent de s'orienter et de se spécialiser progressivement tout en leur laissant la possibilité de se réorienter.

Le service de santé universitaire

Destiné aux étudiants de l'université d'Orléans, ses services et prestations peuvent différer suivant les sites.

Entretiens gratuits et confidentiels dans le cadre de :

- consultation de médecine préventive (échange autour de votre santé, Visio test, vaccinations, conseils...),
- aménagement d'études et/ou d'examens en cas de handicap, de maladie chronique (procédure-site internet),
- rendez-vous avec les infirmières, les psychologues et l'assistante sociale,
- Accueil, écoute...
- Possibilité de consultations spécialisées, de dépistages (vision, audition, VIH), de suivi vaccinal, de séances de gestion du stress (sophrologie)...
- Le service de santé universitaire mène des actions de prévention tout au long de l'année universitaire.

univ-orleans.fr/sante

Service santé Orléans
02 38 41 71 79

sante@univ-orleans.fr

Le service d'Orléans gère aussi les sites de Châteauroux, Chartres et Issoudun.

Antenne de Bourges
02 48 23 80 83

sante-bourges@univ-orleans.fr



Service de santé universitaire



accueil
écoute
consultations
spécialisées
dépistage
vaccination
Prévention
information

Médecin

Infirmières

Psychologues

Assistante sociale

Diététicienne

LA CVEC « BOOSTE »
la santé !

Passerelle Handicap

La Passerelle Handicap accompagne l'étudiant en situation de handicap permanent ou temporaire dans son parcours universitaire. Elle facilite l'accès aux études en proposant soutien, récupération de cours et accompagnement en mettant en place les aménagements d'examen après avis médical du Service de santé universitaire (voir ci-contre). La Passerelle Handicap met à disposition du matériel adapté (télé-agrandisseur, lecteur d'écran avec synthèse vocale...). Elle est également un relai entre l'étudiant et les services de l'Université (scolarité, DOIP...).

univ-orleans.fr/handicap

passerelle.handicap@univ-orleans.fr

Tél. 02 38 41 71 76



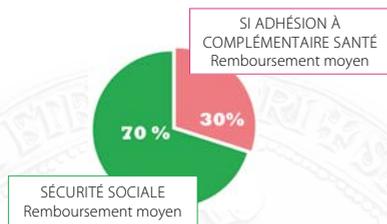
Ma santé

La Sécurité sociale est l'organisme qui rembourse vos dépenses de santé. Elle prend en charge de 15 à 70% de vos frais médicaux.

L'adhésion individuelle à une complémentaire santé (aussi appelée mutuelle ou complémentaire) est fortement conseillée. Elle peut permettre de rembourser le reste à charge.

A la rentrée 2019, rien ne change pour ma couverture santé...

Je continue à être pris en charge pour mes frais médicaux. J'en profite pour mettre à jour mes informations personnelles afin d'être bien remboursé(e) !



Nouvel étudiant à la rentrée 2019



Je crée un compte personnel ameli sur le site ameli.fr ou sur l'application ameli.



Je renseigne mes coordonnées bancaires (RIB) sur mon compte ameli.



Si ce n'est pas déjà fait, je choisis un médecin traitant et, lors d'une consultation, je remplis avec lui une déclaration de choix qu'il télétransmettra directement à ma caisse d'assurance maladie.



Je mets à jour ma carte Vitale en utilisant les bornes disponibles dans toutes les caisses de l'Assurance Maladie, les pharmacies et dans certains établissements de santé.



Je m'assure que mon numéro de sécurité sociale personnel (NIR) est bien enregistré auprès de ma mutuelle/assurance complémentaire santé.



Pour m'inscrire à la Sécurité sociale en France...

Je renseigne mes informations et dépose mes pièces justificatives sur le site dédié !

Je commence par m'inscrire sur le site internet dédié : etudiant-etrangerameli.fr



- ✓ Nom
- ✓ Prénom(s)
- ✓ Date de naissance
- ✓ Pays de naissance
- ✓ Adresse e-mail
- ✓ Adresse postale en France
- ✓ Numéro de téléphone



Je saisis les informations obligatoires

- ✓ Passeport/carte d'identité
- ✓ Titre de séjour
- ✓ Copie intégrale de l'acte de naissance / extrait de l'acte de naissance avec filiation / pièce établie par le consulat
- ✓ Attestation de scolarité pour l'année en cours
- ✓ Attestation d'autorisation parentale (-16 ans)
- ✓ IBAN
- ✓ Pièces complémentaires à déterminer selon le pays d'origine



Je dépose les pièces justificatives obligatoires

Je crée mon espace personnel



Je télécharge mon attestation provisoire d'affiliation à la Sécurité sociale



Je dépose les pièces justificatives manquantes ou non conformes dans mon espace personnel



Je télécharge mon attestation définitive d'affiliation à la Sécurité sociale

Une fois mon affiliation finalisée, je réalise des actions complémentaires afin d'être remboursé de manière plus simple et rapide



Ouvrir un compte personnel ameli sur ameli.fr ou via l'application

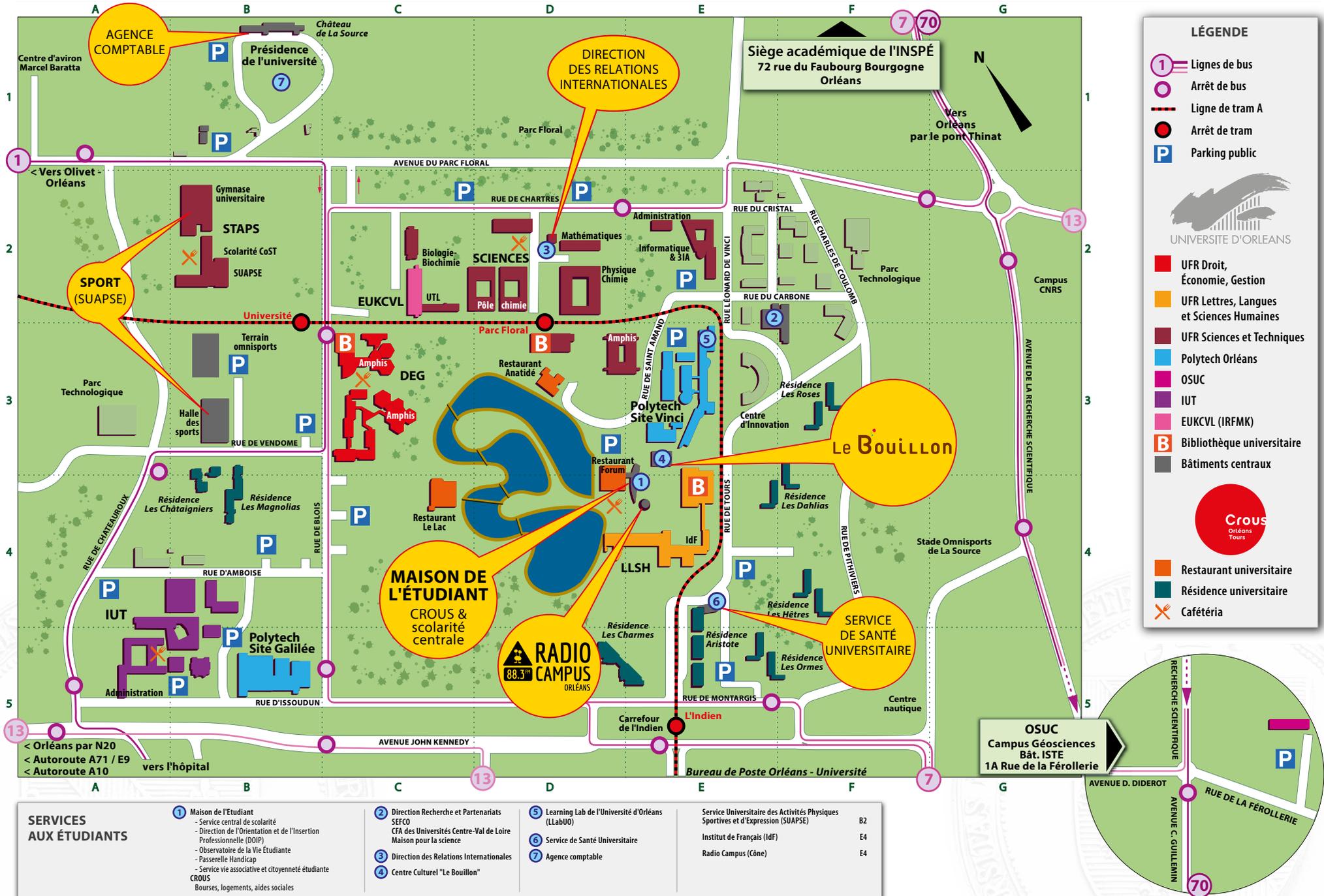


Demander sa carte Vitale en fournissant ses pièces justificatives (photo d'identité récente et pièce d'identité)



Déclarer un médecin traitant lors d'une consultation auprès d'un médecin en France

Le campus de l'Université d'Orléans La Source



Tout savoir sur votre rentrée : univ-orleans.fr/rentree

> Assistance inscription universitaire : 02 38 41 70 86
ou assistance.inscription@univ-orleans.fr

M'épanouir

L'Université est riche de plus d'une centaine d'associations étudiantes. Sport, culture, animation d'une filière de formation, vulgarisation scientifique, syndicats... la liste des associations étudiantes et de leurs responsables est consultable sur le site web de l'université.

Service de la Vie Associative et de la Citoyenneté étudiante

Il a pour objectif d'encourager et de dynamiser la vie étudiante en accompagnant les responsables associatifs comme les élus étudiants dans la réalisation de leurs projets collectifs.

Maison de l'étudiant - 1^{er} étage
Rue de Tours - BP 6749
45067 Orléans cedex 2
Tél. : 02 38 49 48 11
univ-orleans.fr/vie



L'aide aux projets associatifs étudiants

Il existe deux principaux dispositifs de soutien financier envers les initiatives étudiantes :

- Culture Actions, géré par le Crous, constitué d'un fonds d'aide aux projets culturels et artistiques et d'un fonds de soutien aux initiatives et actions étudiantes : (dossier à télécharger sur : crous-orleans-tours.fr > rubrique culture).
- Le FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) qui subventionne les projets associatifs portés par des étudiants de l'Université d'Orléans pour animer le Campus d'Orléans et les sites universitaires de Bourges, Chartres, Châteauroux et Issoudun, Blois et Tours-Fondettes. En 2018-2019, le FSDIE a accompagné 68 projets étudiants avec près de 125 000€ de subventions : (renseignements sur univ-orleans.fr/fsdie).

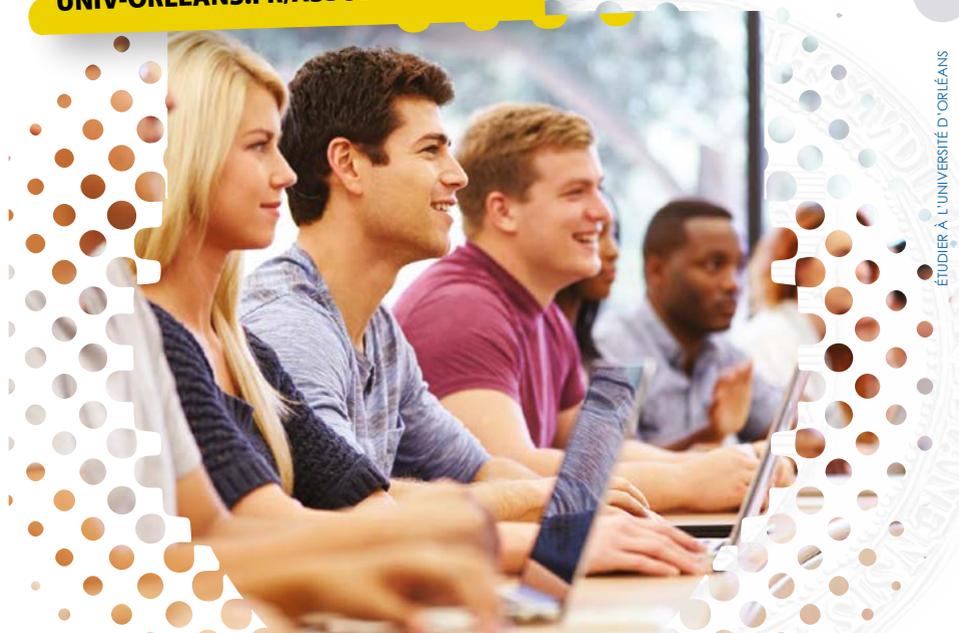
Gouvernance et élus

L'Université d'Orléans est autonome et est administrée démocratiquement. Le Président en assure la direction, représente l'établissement auprès des partenaires extérieurs et en préside les conseils. Le Président et son équipe sont élus par le Conseil d'administration pour un mandat de quatre ans. Celui-ci est composé de représentants élus des personnels et des étudiants ainsi que de personnalités extérieures.

Les élus et élus étudiants

Les étudiants sont associés aux travaux de l'ensemble des instances à travers leurs représentants élus, tant au niveau des conseils centraux que dans les 11 composantes de l'établissement. Ils et elles participent au développement de l'université et peuvent être force de propositions, notamment par l'intermédiaire de la vice-présidence étudiante et de l'assemblée des élus étudiants.

VOUS RECHERCHER UNE ASSO ÉTUDIANTE ?
UNIV-ORLEANS.FR/ASSOS



Le service culturel

Tout au long de l'année universitaire, le service culturel propose de nombreuses activités sur le campus d'Orléans et dans ses sites universitaires, avec notamment :

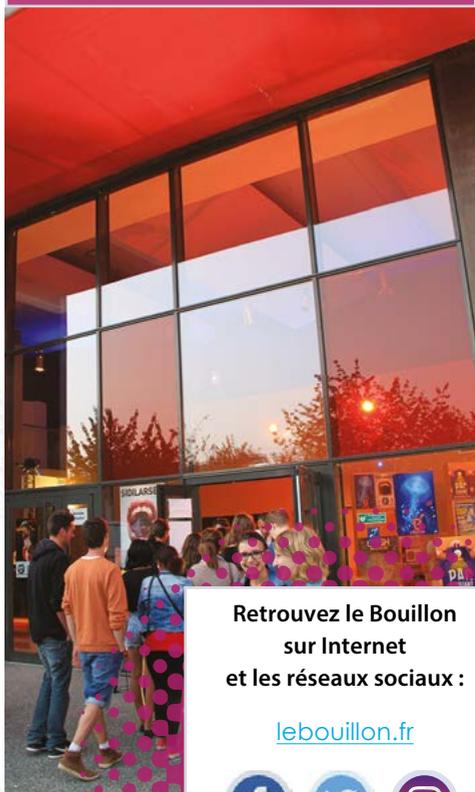
- La programmation d'une saison culturelle de septembre à juin. Variée, transversale, exigeante, elle repose sur une soixantaine d'événements au total et couvre de nombreux champs : théâtre, danse, musiques actuelles, classiques, contemporaines, cinéma, littérature, débats, etc. Cette programmation, professionnelle et amateur, fait intervenir des artistes reconnus et émergents, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux. Elle s'inscrit dans la volonté de rapprocher les domaines artistiques et scientifiques. Et, chaque année, durant deux mois (avril et mai), le festival des étudiants « Le Grand Bain » offre un coup de projecteur sur la création étudiante sous toutes ses formes !
- La programmation d'ateliers de pratiques artistiques, d'Unités d'Enseignement d'Ouverture et de résidences d'artistes. Ces propositions lient à la fois pédagogie, recherche et création artistique.
- L'accompagnement de projets étudiants dans le cadre de la CVEC, en lien avec le Crous d'Orléans-Tours.
- Le développement de pratiques amateurs, en lien avec le Crous d'Orléans-Tours : organisation de concours artistiques, tremplins en musique et en danse (« Musiques de RU », « Bouillon*Up » et « Danse avec ton CROUS »).

Le Bouillon, centre culturel de l'université d'Orléans



Le service culturel dispose à Orléans d'un lieu exceptionnel et ouvert à tous : le Bouillon. Véritable lieu de vie et de partages culturels, il contient plusieurs espaces : une salle de spectacles de 160 places assises et une salle dédiée à la musique actuelle d'une capacité de 180 places debout ; un espace backstage complet (avec loges) ; un espace-café ; et des espaces d'exposition.

N'hésitez pas à venir le découvrir !



Retrouvez le Bouillon sur Internet et les réseaux sociaux :

lebouillon.fr



LA CVEC « BOOSTE » la culture !

Le Bouillon
Source Culturelle de l'université d'Orléans

CONCERTS
THÉÂTRE
DANSE
PROJECTIONS
RENCONTRES
RÉSIDENCES

CAMPUS
ORLÉANS

02 38 49 24 24
LEBOUILLON.FR



2019 SAISON

20



Me dépenser Me dépasser

Le Service Universitaire des Activités physiques Sportives et d'Expressions

Il favorise l'accès à la pratique physique et sportive et vise l'amélioration de la santé et du bien-être des étudiants sur le campus.

« *Un esprit sain dans un corps sain* », vous trouverez, à travers la programmation de plus de 50 activités réparties dans 11 familles différentes.

- Des pratiques de loisirs pour toutes et tous encadrées par les enseignants du SUAPSE.
- Pour les étudiants impliqués dans le milieu fédéral, une pratique de perfectionnement au sein des sections sportives universitaires.
- Des activités de bien-être et de remise en forme.
- Un créneau spécifique pour le handisport.

LA CVEC « **BOOSTE** »
le sport !



Secrétariat SUAPSE
et Haut-niveau
Bureau 116
1^{er} étage bâtiment STAPS :
02 39 49 47 26
suapse@univ-orleans.fr
haut-niveau@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/suapse

Le sport de Haut-Niveau à l'Université d'Orléans et ses antennes

Vous êtes sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau, des sportifs Espoirs ou sur la liste des partenaires d'entraînement, membre d'un centre de formation agréé, arbitre reconnu de haut-niveau, vous possédez un bon niveau national dans votre spécialité sportive et vous voulez mener de front votre pratique sportive avec des études universitaires : l'Université d'Orléans vous propose un dispositif d'accompagnement spécifique géré par le SUAPSE et son référent haut-niveau.

Dossier de candidature : La demande d'obtention du statut d'étudiant sportif de haut niveau doit être déposée avant le 20 septembre 2019, en remplissant le dossier de candidature. Il est à remettre ou à adresser au Département haut-niveau : Haut Niveau - 2 allée du château - 45067 ORLEANS
Ce dossier sera ensuite examiné par la commission du sport de haut-niveau qui statuera fin septembre.

IMPORTANT

Pensez à vous identifier comme étudiant haut niveau lors de votre inscription ou ré-inscription.
Dépôt des dossiers avant le 20 septembre 2019.



Étudier à l'étranger

Véritable enrichissement culturel, humain, personnel et atout considérable pour l'insertion professionnelle, une expérience à l'international est un 'plus' indéniable sur votre CV.

L'Université d'Orléans vous permet de partir étudier ou de faire un stage à l'étranger tout en étant co-financé dans cette démarche.

- vous êtes au minimum titulaire d'une Licence 1 ;
- vous êtes inscrit à l'Université d'Orléans l'année du dépôt du dossier et l'année du séjour ;
- vous partez étudier 1 ou 2 semestres dans une université partenaire de l'Université d'Orléans ;
- vous êtes ainsi dispensé de tous les droits d'inscription dans l'université d'accueil ;
- vous suivez des cours équivalents à votre programme français, dans la langue du pays, ou en anglais ; vous passez vos examens sur place, obtenez des notes qui seront validées et prises en compte pour l'obtention de votre diplôme français selon le système des crédits européens (European Credit Transfer System - ECTS), ou pour l'obtention d'un double-diplôme selon le programme auquel vous participez.

Quelle destination ?

En Europe

Dans le cadre du programme Erasmus+ Formation, dans les pays de l'espace Erasmus+.

Voir liste sur le site : info.erasmusplus.fr

Parmi les 322 accords signés avec 256 universités partenaires Erasmus de l'Université d'Orléans dans 29 pays différents.

En Europe, en dehors des accords Erasmus de l'Université (accords de double-diplômes).

Hors – Europe

Dans l'une des 60 universités partenaires de l'Université d'Orléans.

Comment faire et à qui s'adresser ?

Quel que soit votre projet, vous devez commencer à préparer votre séjour au minimum un an à l'avance.

Pour les échanges en Europe : contactez le Bureau des Relations Internationales de votre composante.

Pour les échanges Hors Europe : contactez la Direction des Relations Internationales. erasmus@univ-orleans.fr

Ouvrez l'œil, les premières réunions d'information ont lieu dès septembre !

Pensez aussi à perfectionner votre niveau de langue !

Vous avez à votre disposition le Centre de Langue de la faculté de Droit, Économie, Gestion.

univ-orleans.fr/deg/centre-langues

La DRI vous propose une session de 18 heures de cours en vue de la préparation du TOEFL :

mobilite.he@univ-orleans.fr

Quels sont les co-financements disponibles ?

L'Aide à la Mobilité Internationale (AMI)

L'AMI est une aide attribuée aux étudiants titulaires d'une bourse sur critères sociaux effectuant une mobilité d'études ou un stage non rémunéré à l'étranger. Plus de renseignements au Bureau des relations internationales ou au service des stages de votre composante.

La bourse Erasmus +

Le montant de la bourse de la Commission Européenne versée dans le cadre du programme Erasmus varie en fonction du pays d'accueil et de la durée de séjour.

Plus d'informations :

financement-mobilite@univ-orleans.fr

La bourse Mobi-Centre

La région Centre-Val de Loire propose de co-financer votre séjour grâce à un dispositif « crédit-temps », qu'il s'agisse d'un stage professionnel ou un séjour d'études ou de recherche à l'étranger.

Plus d'informations :

financement-mobilite@univ-orleans.fr

Dispositif European Student Card

L'Université d'Orléans a mis en place en 2019 la première étape du projet de la « European Student Card » qui est l'identification visuelle (hologramme européen et QR-Code étudiant) sur l'ensemble des nouvelles cartes étudiantes. Les étudiants qui le souhaitent pourront être inscrits sur la plateforme européenne europeanstudentcard.eu/ qui proposera à terme l'accès à des services électroniques dans la grande majorité des universités d'Europe.



Ma vie numérique

Très engagée dans les usages numériques, l'université d'Orléans propose des services numériques dans les domaines de la pédagogie, la scolarité et la vie étudiante..

univ-orleans.fr/universite-numerique

Concrètement, pour vous, c'est :

- Une **adresse électronique universitaire** *prenom.nom@etu.univ-orleans.fr* attribuée dès votre inscription, pour recevoir les messages de l'établissement et communiquer avec le statut d'étudiant-e avec les enseignants, la scolarité ou pour rechercher un emploi ou un stage notamment.
- Du **wifi sécurisé** donnant accès à internet sur l'ensemble des campus.
- Des **salles informatiques en libre accès** à votre disposition sur tous les sites.
- Une **plateforme de cours en ligne, CELENE**, qui regroupe les ressources et activités pédagogiques proposées par vos enseignants, à savoir : documents de cours, devoirs, exercices, tests, etc. Ils vous y proposent des activités pédagogiques innovantes pour vous accompagner et vous aider dans la réussite de vos études.
- Un portail des bibliothèques de l'université d'Orléans où un accès en ligne à de multiples ressources documentaires numériques : livres, revues, thèses, etc. qui vous aident dans la réalisation de vos travaux universitaires.
- Le **Projet Voltaire** pour vous permettre d'améliorer vos compétences en orthographe et en syntaxe. Le tout à votre rythme et de façon personnalisée.
- Un **Environnement Numérique de Travail (ENT)** pour vous donner accès à l'ensemble des services mis à votre disposition d'un seul clic. Grâce à ce portail personnalisé, vous pourrez consulter votre emploi du temps, vos compléments de cours mais aussi vos notes, les offres de stages et d'emplois et consulter votre dossier administratif et pédagogique.
- Le **Learning Lab** pour expérimenter de nouvelles pratiques pédagogiques avec vos enseignant-e-s dans une salle dédiée et équipée pour (8 rue Léonard de Vinci, Tour Pascal 3^e étage).
- Le **Vidéo Lab** pour vous accompagner dans la réalisation de vos vidéos, répondre à vos besoins techniques ; pour valoriser votre formation, faire connaître votre association étudiante ou encore favoriser votre future insertion professionnelle. Véritable service innovant au bénéfice de tous, vous pourrez y bénéficier d'un accompagnement dans vos projets audiovisuels. Contact : videolab@univ-orleans.fr



Avant la rentrée, activez votre compte

Pour accéder à l'ensemble des services numériques de l'Université, vous devez vous munir de votre carte d'étudiant et vous connecter à votre ENT (ent.univ-orleans.fr) puis sur le lien « [vous êtes étudiant](#) » pour suivre la procédure indiquée.

L'activation de votre compte vous donnera accès à une [formation en ligne](#) vous permettant de découvrir, à votre rythme, les différentes ressources numériques qui vous sont offertes.



Trouver des ressources pour apprendre avec les Universités Numériques Thématiques.

Les UNT sont des plateformes de ressources pédagogiques disciplinaires, libres d'utilisation pour vos cours pour apprendre, vous entraîner, réviser...

Elles couvrent la quasi-totalité des disciplines enseignées à l'université.

Elles offrent, avec Canal-U, la vidéothèque de l'enseignement supérieur, une bibliothèque de près de 34 000 ressources et activités pédagogiques, que vous pouvez utiliser librement pour vos cours.

Retrouvez les liens directs vers vos UNT au bas de votre [plateforme CELENE](#) !



Mes Bibliothèques universitaires

Réparties sur l'ensemble des sites de l'Université, les bibliothèques universitaires (BU) offrent aux étudiants des espaces de travail diversifiés. Elles mettent à leur disposition la documentation nécessaire aux études. Des formations à la recherche d'information et aux compétences informationnelles sont proposées à tous les niveaux d'étude.

Plus d'infos en ligne :

scd.univ-orleans.fr

Le Service Commun de documentation (SCD) à votre service

Campus d'Orléans

Bibliothèque Lettres Langues Sciences Humaines

6 rue de Tours - 45072 Orléans Cedex 2

Tél : 02 38 41 71 85

Horaires d'ouvertures *

Du lundi au vendredi de 8h à 20h

Bibliothèque Sciences Technologies STAPS

9 rue de Saint-Amand - 45072 Orléans Cedex 2

Tél : 02 38 49 40 60

Horaires d'ouvertures *

Du lundi au vendredi de 8h à 20h

Ouverture 8h-22h, 3 soirs par semaine pendant les périodes de révisions

Bibliothèque Droit Economie Gestion

6 rue de Tours - 45072 Orléans Cedex 2

Tél : 02 38 49 45 10

Horaires d'ouvertures *

Du lundi au vendredi de 8h à 20h

Ouverture 24 samedis/an de 9h à 18h

Campus de Bourges

Bibliothèque du Centre Universitaire

72 rue de Turly - 18000 Bourges

Tél : 02 48 23 82 11

Horaires d'ouvertures *

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Bibliothèque André Alciat - Antenne juridique

Technopôle Lahitolle - Salle d'Armes

9 rue Michel Marest - 18000 Bourges

Tél : 02 48 27 27 36

Horaires d'ouvertures *

Lundi 13h30 - 18h30

9h - 12h / 12h45 - 18h30 du mardi au vendredi

Campus de Chartres

Bibliothèque du Pôle Universitaire d'Eure et Loir

21 rue de Loigny la Bataille - 28000 Chartres

Tél : 02 37 30 20 22

Horaires d'ouvertures *

8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30 du lundi au jeudi

8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30 le vendredi

Bibliothèque de l'IUT

1 Place Roger Joly - 28000 Chartres

Tél : 02 37 91 83 13

Horaires d'ouvertures *

8h15 - 12h30 / 13h30 - 17h du lundi au jeudi

8h / 13h le vendredi

Campus de Châteauroux et Issoudun

Bibliothèque du Centre d'Études Supérieures de Châteauroux

90 avenue François Mitterrand - 36000 Châteauroux

Tél : 02 54 08 52 96

Horaires d'ouvertures *

8h - 18h du lundi au jeudi

8h - 17h le vendredi

Bibliothèque de l'IUT - site de Châteauroux

2 avenue François Mitterrand - 36000 Châteauroux

Tél : 02 54 08 25 65

Horaires d'ouvertures *

8h - 18h du lundi au mercredi

8h - 17h le jeudi

8h - 16h le vendredi

Bibliothèque de l'IUT - site d'Issoudun

5 rue Georges Brassens - 36100 Issoudun

Tél : 02 54 03 59 13

Horaires d'ouvertures *

8h - 18h du lundi au jeudi

8h - 16h00 le vendredi

Centres de documentation (CRD) de l'INSPÉ

univ-orleans.fr/espe/ressources-documentaires

* Horaires adaptés durant les vacances universitaires.
Fermeture à Noël et 3 semaines pendant les vacances d'été.



La Formation tout au long de la vie

Les dispositifs

Information-Conseil en orientation professionnelle

- Accompagnement dans l'élaboration de votre projet professionnel, Réalisation de bilans de compétences.

Accès à l'Université sans le BAC

- DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) : diplôme national de niveau IV, conférant les mêmes droits que le Baccalauréat,
- Capacité en Droit : diplôme permettant une inscription en Licence de Droit.

Reprise d'études

- Analyse de votre besoin de formation à l'Université d'Orléans,
- Conseil dans la recherche de votre financement.

Alternance

- Information et accompagnement sur les formations en alternance : contrats de professionnalisation et promotion par alternance.

Accompagnement à la Validation des Acquis

- VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) : pour obtenir tout ou partie d'un diplôme en fonction de vos compétences
- VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) : pour accéder à une formation diplômante avec une dispense du diplôme ou du titre requis pour l'entrée en formation, soit avec un aménagement de parcours.

Formation par modules

- Possibilité de suivre certains modules uniquement, répondant à des besoins d'adaptation au poste de travail, d'évolution ou de maintien dans l'emploi, de développement des compétences.

Formation sur mesure

- Conception de formations qualifiantes répondant à des besoins spécifiques d'entreprises, de collectivités, de structures publiques... Tous domaines.

PASSEZ À l'enseignement supérieur...



... avec les 7 sites de
l'Université d'Orléans

Informations et contacts

SEFCO ORLÉANS

IRD, 2^{ème} étage
5 rue du Carbone
45067 Orléans CEDEX 2
02 38 41 71 80

sefco@univ-orleans.fr

SEFCO BOURGES

IUT de Bourges
63 avenue de Lattre de Tassigny
18020 Bourges CEDEX
02 48 23 80 79

sefco.bourges@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/sefco

Me déplacer...

... en toute simplicité en bus ou tram

Sur le campus orléanais

Orléans - Tao

Le réseau Tao offre une desserte du campus adaptée aux besoins des étudiants avec le tram et trois lignes de bus reliant le campus au centre-ville.

Plus d'infos et services sur le site :

reseau-tao.fr



Sur les sites des antennes universitaires :

Châteauroux

À Châteauroux les

transports en commun sont gratuits. 40 véhicules sillonnent au quotidien l'ensemble des lignes urbaines et périurbaines et 2 véhicules permettent aux personnes à mobilité réduite (sous conditions) de voyager sur Handibus.

Plus d'infos et services sur le site de Châteauroux Métropole :

bus-horizon.com



Chartres

Le réseau Filibus, assure la desserte des 46 communes du territoire de Chartres métropole. Le réseau Filibus urbain et périurbain intègre plusieurs services de transport : un réseau de 15 lignes régulières sur la partie urbaine et de 9 lignes régulières sur la partie périurbaine ainsi qu'un service de Transport de Personne à Mobilité Réduite (TPMR) sur les 9 communes de l'agglomération.

Plus d'infos et services sur le site :

filibus.fr



Issoudun

Le service TIG

(Transport Issoudun Gratuit) dessert les principaux pôles d'attraction de la ville d'Issoudun. En complément, le TIGR (+Rural) assure le lien entre Issoudun et ses 11 communes environnantes.

Plus d'infos et services sur le site de la ville :

issoudun.fr



Bourges

Le réseau de l'agglomération

de Bourges propose 3 services :

La Navette, LibertiBus et VitaBus, services de navettes en centre-ville, de transport adapté ou à la demande.

Plus d'infos et services sur le site du réseau des transports urbains de Bourges et de son agglomération :

agglobus.com



Blois (INSPÉ)

Le réseau de

l'agglomération de Blois propose un service de transport à la demande, Résago, ainsi qu'Handigo, service de transport sur réservation destiné aux personnes à mobilité réduite. 7 lignes de bus principales et 35 lignes à vocation scolaires sont accessibles à tous les voyageurs.

Plus d'infos et services sur le site du réseau des transports urbains de Blois et de son agglomération :

azalys-blois.fr



Tours (INSPÉ)

Le tram et le bus se complètent avec

deux lignes du nord au sud. Onze lignes urbaines et treize suburbaines complètent le réseau tourangeau.

Deux services sont proposés :

- Flexo qui permet de desservir, à la demande, des arrêts situés au-delà du terminus ;
- Résago assuré par des taxis dont les départs sont déclenchés uniquement par réservation téléphonique.

Plus d'infos sur le site du réseau des transports urbains de Tours et de son agglomération :

filbleu.fr



Mes contacts étudiants

Campus d'Orléans

UFR Droit, Économie, Gestion

Rue de Blois – BP 26739
45067 Orléans Cedex 2
Tél.: 02 38 41 70 31

licence_deg@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/deg

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

10 rue de Tours – BP 46527
45065 Orléans Cedex 2
Tél.: 02 38 49 25 00

licences.lsh@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/lettres

UFR CoST Sciences et Techniques

Administration
1 rue de Chartres – BP 6759
45067 Orléans Cedex 2
Scolarité du CoST
Bâtiment STAPS – allée du Château
45100 Orléans La Source
Tél.: 02 38 41 71 78

master-scolarite_cost@univ-orleans.fr
licences-scolarite_cost@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/sciences-techniques

Osuc (Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre)

Campus Géosciences
1A rue de la Férolerie
45071 Orléans Cedex 2
Tél.: 02 38 49 49 12
scolarite-osuc@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/osuc

IUT d'Orléans

Rue d'Issoudun
45067 Orléans Cedex 2
Tél.: 02 38 49 44 96/72
scolarite.iut45@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/iut-orleans

Polytech Orléans

8 rue Léonard de Vinci
45072 Orléans Cedex 2
Tél.: 02 38 41 70 50
scolarite.polytech@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/polytech

Présidence de l'université

Château de la Source – BP 6749
45067 Orléans Cedex 2
Tél.: 02 38 49 47 48
president@univ-orleans.fr

Maison de l'Étudiant

Rue de Tours – BP 46527 – 45065 Orléans

- Rez-de-Chaussée
Service central de scolarité
univ-orleans.fr/formation
- Passerelle Handicap**
Tél.: 02 38 41 71 76
univ-orleans.fr/handicap
- L'Observatoire de la vie étudiante (OVE)**
Tél.: 02 38 49 43 06
univ-orleans.fr/observatoire-vie-etudiante

- 1^{er} étage
La Direction de l'Orientat
ion et de l'Insertion Professionnelle (DOIP)
Tél.: 02 38 49 45 48
univ-orleans.fr/orientation-insertion
- Le Service de la vie associative et de la citoyenneté étudiante**
Tél.: 02 38 49 48 11
univ-orleans.fr/vie
étudiants-et-citoyens

Direction des Relations Internationales

Rue de Chartres
45067 Orléans Cedex 2
Tél.: 02 38 49 47 95
international@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/international

SUAPSE

Bâtiment STAPS 1^{er} étage
Bureau 117
Avenue du Parc Floral
45100 Orléans
suapse@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/suapse

Service de santé universitaire

9 rue de Tours
45072 Orléans cedex 2
Tél.: 02 38 41 71 79
sante@univ-orleans.fr

CROUS

2 rue de Tours – 45100 Orléans
crous-orleans-tours.fr
Tél.: 02 38 24 27 00



Centres de formation INSPÉ Centre Val de Loire

Institut Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Direction académique
72 rue du Faubourg de Bourgogne
45044 Orléans Cedex 1
Tél.: 02 38 49 26 00
univ-orleans.fr/inspe

INSPÉ d'Orléans - Site Saint Jean

110 rue du Faubourg Saint Jean
45000 Orléans
Tél.: 02 38 49 27 00
scolarite.orleans.inspe@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/inspe/saint-jean

INSPÉ de Bourges

Rue E.H. Amagat – Pôle Lahitolle
18000 Bourges
Tél.: 02 48 20 40 45
scolarite.bourges.inspe@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/inspe/bourges

INSPÉ de Chartres

21 Rue de Loigny la Bataille
28000 CHARTRES
Tél.: 02 37 30 99 44
scolarite.chartres.inspe@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/inspe/chartres

INSPÉ de Châteauroux

102 avenue de Tours – 36000 Châteauroux
Tél.: 02 54 08 21 21
scolarite.chateauroux.inspe@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/inspe/chateauroux

INSPÉ de Blois

9 avenue Paul-Reneaulme
41000 Blois
Tél.: 02 54 56 78 78
scolarite.blois.inspe@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/inspe/blois

INSPÉ de Tours-Fondettes

« Bel Air » – La Guignière
37230 Fondettes
Tél.: 02 47 42 71 00
scolarite.tours.inspe@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/inspe/tours-fondettes

Centre universitaire de Bourges

Antenne de Bourges de l'UFR Droit, Économie et Gestion

Technopôle Lahitout Salle d'Armes
11 rue Michel Marest
18000 Bourges
Tél. : 02 48 27 27 59
droit.bourges@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/deg/bourges

Antenne de Bourges de l'UFR Sciences et Techniques

63 av. de-Lattre-de-Tassigny
18020 Bourges Cedex
Tél. : 02 48 27 27 30
sciences.bourges@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/sciences/bourges

IUT de Bourges

63 avenue de-Lattre-de-Tassigny
18020 Bourges - Cedex
Tél. : 02 48 23 80 80
scolarité.iut18@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/iut-bourges

Service de santé universitaire

IUT de Bourges
63 av. de Lattre de Tassigny
18020 Bourges Cedex
0248 238 083
sante-bourges@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/sante-bourges

Institut Confucius

Echanges culturels Franco-chinois

Enseignement du chinois et de la culture chinoise

Centre International Universitaire pour la Recherche

rue Dupanloup
45000 Orléans
institut.confucius@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/confucius

Centre universitaire de Chartres

Pôle Universitaire d'Eure-et-Loir

21 rue de Loigny-la-Bataille -
28000 Chartres
Tél. : 02 37 30 99 44
scolarité.chartres@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/sciences/chartres

IUT de Chartres

1 place Roger-Joly - 28000 Chartres
Tél. : 02 37 91 83 00
scolarité.iut.chartres@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/iut-chartres

Polytech Orléans - site de Chartres

Pôle universitaire d'Eure-et-loir
21 rue de Loigny-la-Bataille -
28000 Chartres
Tél. : 02 37 30 58 40
Spécialité Génie Industriel appliqué
à la cosmétique, la pharmacie et
l'agroalimentaire.
secretariat.gi.polytech@univ-orleans.fr

Centre universitaire de l'Indre

Centre d'études supérieures

90 av. François Mitterrand - BP 387
36008 Châteauroux Cedex
Tél. : 02 54 08 52 90
scolarité.ces@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/ces-chateauroux

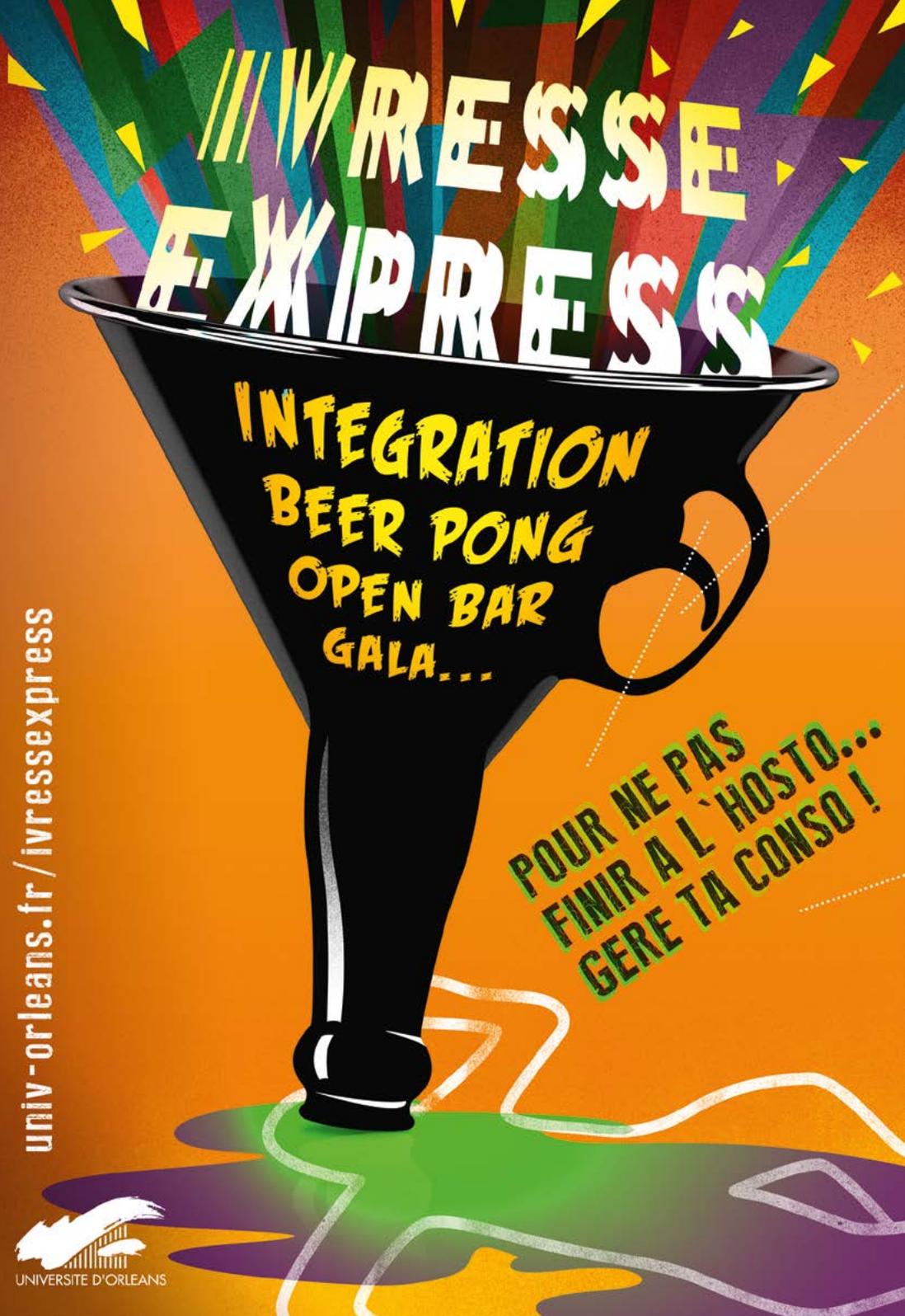
IUT de l'Indre

Site de Châteauroux

2 avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux
Tél. : 02 54 08 25 50

Site d'Issoudun

Rue Georges Brassens - 36100 Issoudun
Tél. : 02 54 03 59 03
contact.iut36@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/iut-indre





RADIO CAMPUS

ORLÉANS

ATTENTION, ÇA RISQUE D'ÊTRE CHOUETTE



BÉNÉVOLE TOI !

Le forum - 4, rue de Tours - 45100 Orléans la Source
orleans.radiocampus.org - 02 38 69 17 42

